

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 28 janvier 1987

La séance est ouverte à 14 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE

CANADAIR—LA CAPACITÉ D'EXÉCUTER LE CONTRAT  
D'ENTRETIEN DU CHASSEUR CF-18

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry):** Monsieur le Président, le *Free Press* de Winnipeg nous apprenait hier que Canadair, adjudicataire du contrat d'entretien des CF-18 après de sérieuses manipulations de la procédure d'adjudication, envisage maintenant de construire au coût de 20 millions de dollars une installation d'entretien à Mirabel, parce qu'elle prétend ne pas avoir suffisamment d'espace à Montréal pour travailler sur le CF-18. En d'autres termes, après que se furent manifestés des doutes sérieux sur la question de savoir si Canadair disposait de la technologie et du personnel nécessaires, on apprend maintenant qu'elle n'a même pas l'espace ni les installations voulues pour exécuter ce marché militaire d'une importance critique.

La question qui se pose est de savoir combien cela va coûter aux Canadiens. Lorsque le marché a été attribué, le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) a dit aux Canadiens qu'il n'y aurait pas un cent de plus à payer du fait de la décision prise par le gouvernement d'accepter la soumission de Canadair de préférence à celle nettement supérieure de Bristol. La facture que les Canadiens vont devoir payer va s'alourdir singulièrement si Canadair demande l'appui de l'État pour cette nouvelle installation, comme le prévoit un porte-parole de la société.

Et pour comble d'outrage, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) aurait dit ce qui suit la semaine dernière dans une allocution à la Chambre de Commerce de Montréal:

En optant délibérément pour Montréal en matière d'aéronautique, le gouvernement redonne... à la ville un de ses rôles naturels et historiques... voilà sur quoi s'est fondé le gouvernement progressiste conservateur pour décider l'an dernier de centrer l'industrie aérospatiale dans la région de Montréal.

Qu'en découle-t-il pour les promesses d'appui gouvernemental à d'autres régions où l'industrie aérospatiale est importante? Combien d'autres marchés vont encore être tripatouillés? J'invite le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à répudier ces propos, et j'invite le gouvernement à se pencher sur cette procédure d'adjudication...

● (1405)

**M. le Président:** Je regrette, le député a épuisé son temps de parole.

\* \* \*

### LA PEINE CAPITALE

ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT LE PLUS TÔT POSSIBLE

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Monsieur le Président, les gens que je représente sont furieux du retard à rétablir la peine capitale. Rien d'étonnant. Une belle adolescente de Standard, une femme mariée de High River et une élève d'école secondaire d'Okotoks ont été brutalement violentées et assassinées. Deux d'entre elles ont été arrosées d'essence et brûlées, la troisième liée à des pierres et jetée au fond d'un lac. Et c'est maintenant un policier qui vient d'être assassiné de sang-froid.

Plus de 70 p. 100 des Canadiens désirent qu'on rétablisse la corde pour ceux qui projettent de tuer, puis tuent délibérément un autre être humain. Il n'y a pas de moyen de dissuasion contre le meurtre prémédité. Même quand on capture le meurtrier, on lui accorde protection en prison, aliments et distractions que des travailleurs n'ont pas les moyens de se payer, et ensuite on le relâche pour qu'il puisse recommencer. Où est passée la justice?

Notre vice-premier ministre (M. Mazankowski) prend des mesures pour remédier à cela—le plus tôt sera le mieux. La peine capitale n'arrête pas tous les meurtriers mais elle en arrête beaucoup, et ce qui est certain c'est que le meurtrier n'aura plus la chance de recommencer une deuxième fois. J'espère qu'il sera bientôt connu au Canada que lorsqu'on tue quelqu'un délibérément, on n'échappe pas soi-même à la mort.

\* \* \*

### LA SANTÉ

LA RECHERCHE SUR LE DIABÈTE—LES CONSÉQUENCES DE LA SUPPRESSION DU PROGRAMME DE REPRODUCTION DES RATS

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, les rats sont des petits animaux velus aux yeux en vrille que les gens détestent en général. Tel est de toute évidence le raisonnement qui a incité notre gouvernement incompetent sur le plan scientifique à mettre fin au programme unique en son genre de reproduction des rats au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, même si les rats diabétiques sont indispensables à la recherche sur le diabète au Canada.